

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 24 février 2009 à Bruxelles, Bureau fédéral.

APPROUVE

Présents:

Hugo RASSCHAERT, Président
Francis MERCIER, Vice-Président
Pierre LEDENT, Secrétaire
Pierre GEERAERTS

Excusés :

François DAMS
Robert Van Hecke

1. Lecture et approbation PV 27-01-2009

Le secrétaire présente ces excuses sur le fait qu'il n'a pas eu le temps de réaliser le PV provisoire car il est actuellement en pleine préparation de son déménagement.

2. Championnat de Belgique 2008-2009

M. Hugo RASSCHAERT fait part du courrier qu'il a reçu du président du club de La Louvière, M. Pierre FENAUX, concernant un incident lors d'un match Benjamin au Calypso.

Lors du match ENL – RSCM, un parent ou un dirigeant du club de Malines a sauté dans l'eau pour prendre à partie un joueur du club de La Louvière. On n'ose se demander ce qu'il se serait passé si l'un des entraîneurs du club de La Louvière n'était pas intervenu.

La Commission Sportive déplore le comportement de cette personne et M. Hugo RASSCHAERT présente à la Commission Sportive un projet de courrier à envoyer au président du club de Malines.

La Commission Sportive demande au secrétaire d'envoyer ce courrier au président du club de Malines ainsi qu'une copie vers les clubs de La Louvière et Calypso.

Suite à ces faits, la Commission Sportive décide que lors de la prochaine saison, les clubs devront obligatoirement désigner une personne qui sera responsable de la police des matches. Cela sera inscrit dans le « Manuel pour les Compétitions Officielles de Water-Polo en Belgique ».

Match Min.A 8033 KGZV – ENL du 14/02/2009

Le club de La Louvière s'est trompé de date dans son calendrier et donc ne s'est pas présenté au match.

La Commission sportive décide : Le club de Gentse gagne le match avec le score de 10-0.

Amende réglementaire pour forfait à l'encontre du club de La Louvière.

3. Courrier

La Commission Sportive prend connaissance des différents rapports des matches de l'Equipe Nationale Jeune qui évolue dans le Championnat de Division II.

La Commission Sportive prend connaissance de l'invitation pour la participation de l'équipe nationale Senior au Tournoi International de Loulé (Portugal).

La Commission Sportive estime que notre équipe devrait y participer et mettra le sujet sur la table lors de la prochaine réunion de la Cellule.

La Commission Sportive prend connaissance du rapport de M. Hugo RASSCHAERT concernant les demi-finales de la Coupe de Belgique.

La Commission Sportive prend connaissance du rapport de M. Pierre GEERAERTS concernant l'homologation de la piscine de Strombeek.

RÉDACTION

16/03/2009

TEL /Fax: 064/66 56 84 - EMAIL : secr.wp.secr.p.ledent@skynet.be



4. Divers

Nihil

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT,
Secrétaire**

**Prochaine réunion :
Jeudi 26 mars 2009 – 18h30 – Bureau fédéral Bruxelles**